



# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 janvier 2020

Etaients présents tous les conseillers en exercice. **Pouvoirs** : Jean-Paul Quéméner à Rachel Jaouen ; Samuel Troadec à Christophe Colin

Secrétaire de séance : Marie France Tanguy

Approbation du procès-verbal de la dernière séance à l'unanimité.

## 20012801 – Compte administratif 2019 budget commune

Mr Le Maire expose à l'assemblée communale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2019, et le conseil municipal, à l'unanimité, **VALIDE** le compte administratif ci-dessous :

	INVESTISSEMENT en €	FONCTIONNEMENT en €
Dépenses	590 648.66	1 395 988.36
Recettes	276 410.85	1 773 513.03
Résultat	-314 237.81	377 524.67
<i>Résultat année N-1</i>	<i>-177 655.68</i>	<i>655 547.75</i>
Résultat de clôture (avec résultat année N-1)	<b>-491 893.49</b>	<b>1 033 072.42</b>

## 20012802 – Affectation de résultat budget commune

Considérant que le résultat global de l'exercice 2019 s'élève à **1 033 072.42€**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

**AFFECTE** le résultat de 2019 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) du budget primitif 2020 à hauteur de 541 178.93€

**AFFECTE** le résultat de 2019 au compte 1068 (part réservée à l'investissement) du budget primitif 2020 à hauteur de 491 893.49€

**REPREND** le déficit d'investissement au compte 001 (déficit antérieur reporté) du budget primitif 2020 à hauteur de 491 893.49€

## 20012803 – Compte de gestion du receveur budget commune

Le conseil municipal, à l'unanimité, **VALIDE** le compte de gestion du receveur pour le budget commune de l'exercice 2019 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

## 20012804 – Compte administratif 2019 budget camping

M le Maire expose à l'assemblée communale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2019, Le conseil municipal, à l'unanimité, **VALIDE** le compte administratif ci-dessous :

	INVESTISSEMENT en €	FONCTIONNEMENT en €
Dépenses	66 372.34	60 644.34
Recettes	66 934.72	67 444.16
Résultat	<b>562.38</b>	<b>6 799.82</b>
<i>Résultat année n-1</i>	-562.38	22 097.49
Résultat de clôture (avec résultat année N-1)	<b>0</b>	<b>28 897.31</b>

#### 20012805 – Affectation de résultat budget camping

Considérant que le résultat global de l'exercice 2019 s'élève à **28 897.31€**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

**AFFECTE** le résultat de 2019 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) du budget primitif 2020 à hauteur de 28 897.31€

#### 20012806 – Compte de gestion du receveur budget camping

Le conseil municipal, à l'unanimité, **VALIDE** le compte de gestion du receveur pour le budget camping de l'exercice 2019 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice

#### 20012807 – Admission en non-valeur budget camping

Le conseil municipal, à l'unanimité, **STATUE** sur l'admission en non-valeur des titres des recettes, **DIT** que le montant total de ces titres de recettes s'élève à **106.40€** et **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au BP 2020.

#### 20012808 – Compte administratif 2019 budget lotissement Prat Kernezoc et affectation du résultat

Le conseil municipal, à l'unanimité :

**VALIDE** le compte administratif 2019

**VALIDE** le résultat de 2019 au compte 002 de 0 €

**REPREND** le déficit antérieur au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) du budget primitif 2020 à hauteur de 127 132.89€

#### 20012809 – Compte de gestion du receveur budget lotissement Prat Kernezoc

Le conseil municipal, à l'unanimité, **VALIDE** le compte de gestion du receveur pour le budget lotissement Prat Kernezoc de l'exercice 2019 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

## 20012810 - Compte administratif 2019 budget lotissement Languru et affectation du résultat

Le conseil municipal, à l'unanimité :

**VALIDE** le compte administratif 2019

**AFFECTE** le résultat de 2019 au compte 002 (résultat d'exploitation reporté) du budget primitif 2020 à hauteur de 12 766.30€

**REPREND** le déficit antérieur au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) du budget primitif 2020 à hauteur de 144 425.21€

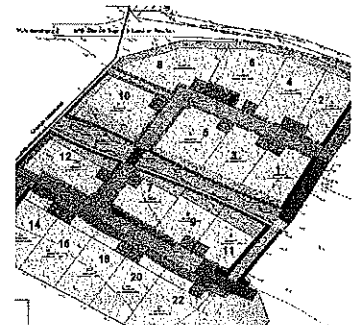
## 20012811 - Compte de gestion du receveur budget lotissement Languru

Le conseil municipal, à l'unanimité, **VALIDE** le compte de gestion du receveur pour le budget lotissement Languru de l'exercice 2019 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

## 20012812 – Dénomination de voie et numérotage

Les parcelles situées à Prat Kernezoc sont vendues voire en cours de construction. Il convient pour faciliter le travail des facteurs et livreurs de clarifier l'adresse de ce nouveau quartier.

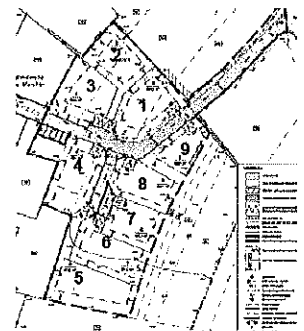
Le conseil municipal **ATTRIBUE**, à l'unanimité, le nom de **Lotissement Mezou Bras** avec les numéros suivant 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 18, 20, 22 comme ci-contre :



## 20012813 – Dénomination de voie et numérotage

Les parcelles situées route de Kerriou sont vendues voire en cours de construction. Il convient pour faciliter le travail des facteurs et livreurs de clarifier l'adresse de ce nouveau quartier.

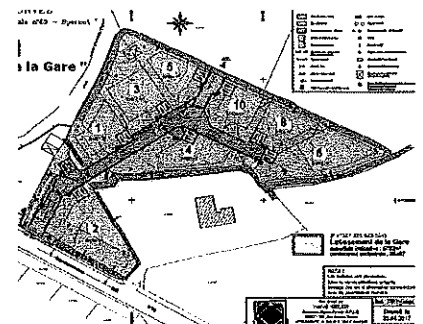
Le conseil municipal **ATTRIBUE**, à l'unanimité, le nom de **Lotissement Résidence du four** avec les numéros suivant 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 comme ci-contre :



## 20012814 – Dénomination de voie et numérotage

Les parcelles situées route de Brest sont vendues voire en cours de construction. Il convient pour faciliter le travail des facteurs et livreurs de clarifier l'adresse de ce nouveau quartier.

Il est proposé au conseil municipal d'**ATTRIBUER** le nom de **Lotissement de la gare** avec les numéros suivant 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10 comme ci-contre :



## 20012815 – Demande de modification d'alignement voie communale

Après demande de Mr GUILLEMIN Gaël,

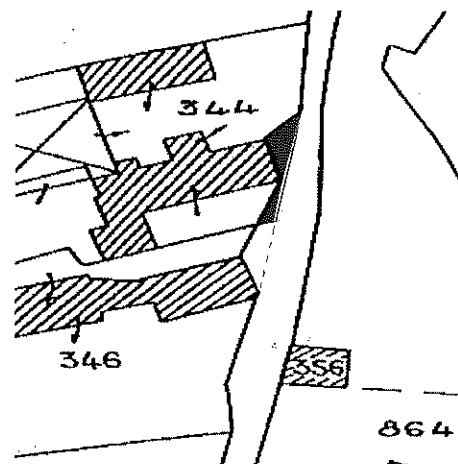
**Le conseil municipal**, à l'unanimité :

**DECLASSE** du domaine public l'emprise située lieudit 4 PENKEAR – Numéro cadastre 344 d'une superficie d'environ 18 m<sup>2</sup> ;

**ACCEPTE** la vente de la parcelle déclassée à Mr GUILLEMIN GAEL au tarif de 0.50€/m<sup>2</sup> ;

**PRECISE** que les frais seront à la charge de l'acquéreur (géomètre, rédaction de l'acte etc...);

**DONNE** tous pouvoirs à M Le Maire ou son représentant pour l'exécution de cette décision



## 20012816 – Achat d'une partie d'un terrain privé à Streat Toulran

Mme Francine GUENEGUES a constaté une emprise voirie sur son terrain et demande à la Mairie d'acquérir cette partie.

**Le conseil municipal** :

**CLASSE** l'emprise située à Streat Toulran d'une superficie d'environ 38 m<sup>2</sup> au domaine public

**ACCEPTE** l'achat de la surface à Mme Francine GUENEGUES au tarif de 35€/m<sup>2</sup>,

**PRECISE** que les frais notariés seront à la charge de la commune de LANDUNVEZ

**DONNE** tous pouvoirs à M Le Maire ou à son représentant pour l'exécution de cette décision

## 20012817 – Adhésion au service informatique communautaire mutualisé

**Le conseil municipal APPROUVE**, à l'unanimité, l'adhésion de la commune au service informatique communautaire mutualisé.

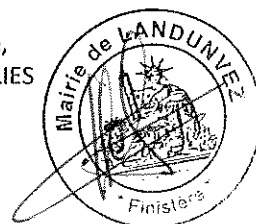
## 20012818 – Accès aux missions facultatives proposées par le CDG29 – Actualisation de la « convention cadres »

**Le conseil municipal** :

**APPROUVE** les termes de la « convention-cadre » d'accès et d'utilisation des services facultatifs proposés par le Centre de gestion du Finistère,

**AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son représentant, à signer ladite convention.

Le Maire,  
Jean HELIES



Affiché le 30/01/2020 conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.